



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours du 15 septembre 2021 – Programme Équinoxe pour les artistes autochtones

Le 30 novembre 2021, Fredericton – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) est heureux d'annoncer que toutes les demandes déposées dans le concours Équinoxe ont été approuvées par le jury multidisciplinaire composé d'artistes autochtones. Un montant de **40 000 \$** a été attribué en subventions dans ce programme pour cette date limite.

Les montants ont été attribués comme suit :

Recherche et développement

Garry Sanipass	Bouctouche First Nation	Arts visuels	2 900 \$
----------------	-------------------------	--------------	----------

Création de nouvelles oeuvres

Tallas Munro	Saint John (Première Nation Indian Island)	Arts littéraires	3 000 \$
Chase Pyres	Première Nation Tobique	Musique	2 500 \$
Ashley Sanipass	Première Nation Indian Island	Arts multidisciplinaires	3 000 \$
Allan Saulis	Première Nation Tobique	Arts visuels	3 000 \$
Starlit Simon	Fredericton (Première Nation Elsipogtog)	Arts visuels	4 700 \$

Les connections

Tara Francis	Shediac (Première Nation Elsipogtog)	Arts visuels	4 700 \$
Matthew Comeau	Première Nation Kingsclear	Musique	4 400 \$
Brian Francis	Première Nation Elsipogtog	Arts visuels	3 000 \$
Hubert Francis	Première Nation Elsipogtog	Musique	4 400 \$
Mariah Sockabasin	Première Nation Tobique	Métiers d'arts	4 400 \$

<i><u>Demandes déposées</u></i>	<i><u>Bourses octroyées</u></i>	<i><u>Taux de succès</u></i>
11	11	100.0%

4 boursiers sur 11 (36.3 %) n'avaient jamais reçu de subvention d'artsnb auparavant.

Dû en grande partie aux efforts de rayonnement de Corrina Merasty (Wapisiw), agente de liaison autochtone chez artsnb, le programme Équinoxe pour les artistes autochtone gagne en popularité; ce programme offre maintenant deux dates limites annuelles.

Le programme Équinoxe pour les artistes autochtones

Le Programme Équinoxe offre un soutien financier aux artistes, conservateurs et collectifs autochtones afin de supporter la création artistique et le développement professionnel. Les projets admissibles comprennent : (1) la recherche et le développement pour la création de nouvelles œuvres ; (2) la création et la présentation d'œuvres artistiques ; et (3) les activités visant à soutenir et renforcer la communauté artistique autochtone. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez notre [site Web](#).

-30-

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.

Contact programmes : Rebecca Salazar, agente de programmes, prog@artsnb.ca, 506.440.0037

Contact médiatique : Audrée Hamelin-St-Amour, agente des communications,
audree@artsnb.ca, 506.259.9776